

Programme d'échanges internationaux

Rencontre pré-départ – Automne 2025

Activités internationales et mobilité étudiante



L'équipe de la mobilité étudiante



Gestionnaire principale des programmes internationaux

Geneviève Benoît



Coordonnatrice

Marie-Eve Porlier



Coordonnatrice

Anaïs Grégoire





Coordonnatrice

Valérie Brodeur



Sécurité à l'étranger





Sécurité à l'étranger – L'affaire de tous!

Être averti et être bien informé sont les meilleurs outils de protection.

Consultez les avis officiels du gouvernement du Canada; ils indiquent un niveau de précautions à prendre en fonction de la destination du voyage: <u>voyage.gc.ca</u>

Notre engagement:

- Rester à l'affût et vous tenir informé de toute situation pouvant compromettre votre sécurité avant et pendant votre séjour.
- Agir selon les <u>recommandations d'Affaires Mondiales Canada</u> En priorisant votre sécurité.

Nos recommendations:

- Faire l'achat du billet d'avion avec remboursement possible.
- En situation à risque, nous tenir informé de ce qui en est à destination ainsi que de vos déplacements.
- Garder vos parents dans la boucle de toute information.



Avant le départ

Pour les étudiants canadiens:

Vous inscrire au <u>Service d'inscription des</u> <u>canadiens à l'étranger</u>.

Pour les étudiants internationaux:

Vous inscrire auprès des autorités compétentes de votre pays.

Également:

- Mettre à jours ses contacts d'urgence dans HEC en ligne.
- Remplir le <u>formulaire contacts d'urgence</u>
- Remplir et imprimer la <u>Carte d'urgence</u> de HEC Montréal et y noter les coordonnées des ambassades et consulats de votre pays.
- Visiter les <u>Conseils aux voyageurs et</u> <u>avertissements</u> sur le site Affaires mondiales Canada





SOS International

HEC Montréal s'est associée à SOS International, le leader mondial de la préparation aux voyages et de l'assistance à l'étranger.

Avant le séjour:

- Formation: Capsule d'information santé et sécurité
- Déclaration <u>obligatoire</u> du séjour à l'international: <u>Plateforme Travel Ready de</u>
 SOS international
- Application mobile: Télécharger l'application avec votre matricule et y enregistrer votre itinéraire de voyage et consulter la liste d'actions (info visa et vaccins, checklist de voyage, enregistrement de vos déplacements.

Pendant le séjour:

 Assistance 24/7 via l'application pour des conseils en santé et sécurité ou du soutien émotionnel

International SOS n'est pas une compagnie d'assurance et ne pourra donc pas couvrir les frais médicaux à votre place.

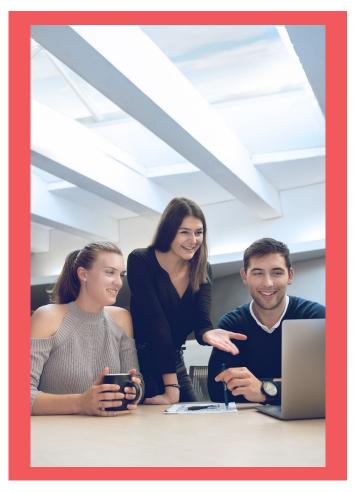
Sécurité et déplacements à l'international



Pendant le séjour

Nul ne doit ignorer la loi!

- Un geste considéré anodin chez-soi peut avoir des conséquences sérieuses à l'étranger.
- Même si les étudiants locaux se permettent un geste illégal, il vaut toujours mieux s'abstenir.



Quoi faire en cas d'urgence ?

- Contacter les autorités locales et le bureau international de l'université d'accueil et celui de HEC Montréal.
- En dehors des heures de bureaux, contacter le service de sécurité de l'université d'accueil et/ou le <u>service de</u> sécurité de HEC Montréal
- Assistance SOS International

Toutes les information disponibles sur le site web de HEC Montréal dans la section:

Sécurité à l'étranger > Quoi faire en cas d'urgence à l'étranger ?

Courriels frauduleux et hameçonnage

Qu'est-ce que c'est?

L'hameçonnage est l'envoi, par des criminels, de courriels, de messages textes et de sites web qui sont conçus pour avoir l'air de provenir d'entreprises, d'institutions financières et d'organismes gouvernementaux légitimes bien connus. Leur but est de tromper le destinataire afin de lui soutirer des renseignements personnels, financiers ou de nature délicate.

Exemples:

- 1. Courriel ou message texte: Courriel incluant une alerte pour changer le mot de passe ou accepter un virement Interac. (il est important de ne jamais cliquer sur le lien contenu dans les messages).
- 2. Appels frauduleux et/ou robotisés: Toujours ignorer ces appels. En aucun cas votre center bancaire vous demandera d'effectuer un virement bancaire (en argent ou en cryptomonnaie) vers un autre compte.

Que faire au cas où vous n'êtes pas certain de l'origine du courriel, du message texte et/ou de l'appel téléphonique? Appeler la compagnie qui est responsable de l'envoi du courriel ou du message texte. Par exemple, si le message semble provenir de votre centre bancaire à l'étranger, la meilleure option est d'appeler la compagnie en question.

Important: Ne jamais ouvrir un courriel, un message texte ou répondre à un appel si vous ne connaissez pas la provenance de celui-ci. Une fois que vous donnez accès à votre mot de passe, vos informations personnelles peuvent être volées.

*Pour plus d'information concernant l'hameçonnage, voir le lien suivant <u>HEC Montréal |</u> <u>Hameçonnage</u>



Organisation scolaire à l'établissement d'accueil





Démarches importantes Établissement d'accueil



Démarches de HEC Montréal

Votre inscription (nomination) faite par HEC Montréal

 Votre adresse courriel HEC en référence

Démarches de l'étudiant

- Admission (application) à l'établissement d'accueil
- Réservation de la résidence universitaire (s'il y a lieu).
- Sélection et inscription aux cours.
- Inscription aux activités d'accueil (s'il y a lieu)
- Visa et/permis de résidence (s'il y a lieu)

**Attention aux échéances : Référez-vous à la « Fiche d'information de l'établissement d'accueil »

Démarches de l'étudiant (suite)

Admission à l'université d'accueil

- Preuve de niveau d'anglais
 - Référer au résultat sur votre relevé de notes HEC, si demandé.
 - Test TOEFL/IELTS exigé pour les États-Unis, certains établissements en Australie et en Corée du Sud seulement.
- Type d'échange : vous devez indiquer « Bilateral exchange » et non « Erasmus »
- Documents généralement demandés
 - Votre relevé de notes officiel de HEC Montréal
 - Votre cv, photo, lettre de recommandation, etc.

Pour les documents à faire signer par HEC Montréal:

Vous devez les acheminer à votre personne ressource ou à exchange@hec.ca



Contenu de la fiche d'information

Document de référence le plus important pour l'organisation de votre échange:

- Dates importantes (séjour, admission, activités d'accueil, choix de cours, etc.)
- Charge de cours obligatoire à maintenir pendant votre échange
- Hébergement (résidence universitaire ou hors campus)
- Visa et /ou permis de résidence ou d'études
- o Assurances médicales

Visitez régulièrement le site web de votre université d'accueil!



Inscription à HEC Montréal

**Informations sur les dates limites dans le <u>calendrier</u> <u>universitaire</u>

Trimestre d'échange à l'étranger

- Inscription automatique à HEC Montréal Faite par le Programme d'échanges
- Frais de participation: 255,05\$ (date limite de paiement est le 8 mai 2025).
- Obligation d'envoyer la fiche de choix de cours finale à la direction administrative du BAA (<u>baa@hec.ca</u>)
- Paiement des frais de scolarité à HEC Montréal
 - Avant le 11 septembre 2025

Trimestre de retour (hiver 2026) à HEC Montréal

 Inscription aux cours pour le trimestre d'hiver 2026 : du 5 au 17 novembre 2025



Soutien adapté et accommodements

Si vous bénéficier d'une aide individuelle et de services personnalisés visant à soutenir voter projet d'études, agissez rapidement pour la mise en place de vos accommodements à l'université d'accueil.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les mesures dont vous bénéficiez à HEC Montréal seront mises en place dès le début du semestre chez le partenaire.

- I. Communiquez avec les <u>Services aux étudiants Soutien aux</u> <u>étudiants en situation de handicap</u> afin d'obtenir une attestation officielle des accommodements dont vous bénéficiez à HEC Montréal.
- 2. Communiquez avec le partenaire pour leur partagez cette attestation et vos besoins (les coordonnées de votre université d'échange se trouvent sur votre fiche-contact).
- 3. Dès le début des cours, vérifiez que vous enseignants ont obtenu l'information appropriée.



Reprises d'évaluation chez le partenaire

Certains partenaires proposent des reprises d'examen, travaux de rattrapage ou autre activité de reprise vous permettant de reprendre une évaluation

HEC Montréal n'autorise pas les reprises d'évaluation pour les cours de votre échange, sauf sous le motif de force majeure avec preuve à l'appui (ex: décès d'un proche, maladie, etc.)

 En cas de force majeure, veuillez communiquer avec nous et le partenaire afin de valider si nous pouvons autorisez une reprise d'évaluation et connaître les modalités. Des frais administratifs s'appliquent.

Réception du relevé de notes officiel à la fin de votre échange

- Dans la majorité des cas, votre relevé de notes officiel vous sera envoyé par courriel par le partenaire.
 - Vérifier votre courriel HEC OU votre courriel de l'université partenaire.
 - Le faire parvenir à <u>exchange@hec.ca</u>
 - L'équipe de la mobilité étudiante s'occupera de transmettre votre relevé à la Direction Administrative du BAA afin que vos crédits soient versés au dossier.
- Parfois, les relevés de notes peuvent être envoyés directement à nos bureaux, dans ce cas, vous n'avez rien à faire.
- Le partenaire nous avisera de la manière dont le relevé de notes sera remis (surveiller vos boîtes de courriels).



Organisation scolaire à HEC Montréal







Reconnaissance de cours et équivalences

La direction administrative du B.A.A. est responsable des équivalences.

Vous recevrez un courriel de la part de la direction du B.A.A. comprenant un guide de choix de cours et une fiche d'approbation (Excel) à remplir.

Visionnez la capsule explicative, puisqu'elle contient toutes les informations nécessaires. Aucune équivalence ne sera validée avant le retour.

Faites parvenir la fiche d'approbation de choix de cours à baa@hec.ca seulement lorsqu'elle sera finale.

La charge de cours que vous devez suivre à destination se trouve sur la fiche-info

Configurer Microsoft Authenticator avant de partir!

Si vous changez de numéro de téléphone à l'étranger (carte SIM), vous pourriez rencontrer des difficultés lors de l'authentification double facteur pour accéder à Office 365. Il est donc important de configurer et tester l'application avant votre départ.

Voir la procédure ici

Organisation du séjour





Courriels d'information et documents :

de la part de l'équipe du programme d'échanges

*** Identifiez-vous clairement lors de vos communications – nom, matricule, destination, trimestre de départ ***

1^{er} courriel : de exchange@hec.ca

- Fiche d'information de l'établissement d'accueil.
- Fiche contact
 - Coordonnées des étudiants qui vont à la même destination que vous, le cas échéant
 - Coordonnées des étudiants qui sont allés à cette destination dans la dernière année
 - Coordonnées du partenaire

2e courriel: de marie-eve.porlier@hec.ca (ne pas répondre)

Lettre d'acceptation au programme d'échange international de HEC Montréal

- Contient les dates du séjour
- Utile pour compléter diverses démarches, dont l'obtention des autorisations d'entrée dans le pays
- Vérifier toutes les données personnelles : Votre nom identique au passeport
- Conserver précieusement le courriel contenant cette lettre.
- Pour les étudiants français : Ccette lettre sera nécessaire pour le renouvellement de la RAMQ à votre retour.

Courriels d'information et documents :

de la part du Registrariat et de la Direction administrative du BAA

3^e courriel: de l'application MesCertifs

Relevé de notes officiel en anglais:

- Envoyé via l'application MesCertifs Création d'un compte pour télécharger le document.
- Utile pour votre inscription à l'université d'accueil

4e courriel : de la part de la Direction du BAA

- Guide de choix de cours et des équivalences
- Fiche de choix de cours (Excel)

Courriels d'information et documents :

de la part de la responsable de votre destination

5^e courriel: de votre responsable, via <u>exchange@hec.ca</u>

- Après la nomination chez le partenaire qui sera faite au cours des prochaines semaines, la personne responsable de votre destination communiquera avec vous pour confirmer la nomination. Vous pouvez ensuite débuter les démarches auprès du partenaire.

6e courriel : de votre responsable, via <u>exchange@hec.ca</u>

 Les étudiants concernés par l'entente de réciprocité de la RAMQ recevront également un courriel leur expliquant les démarches et, le cas échéant, le formulaire signé dont vous aurez besoin. Veuillez ne pas communiquer avec le partenaire avant de recevoir leur première communication.

- Nous devons d'abord vous nominer chez le partenaire, selon leur calendrier de nominations.
- Merci de respecter le rythme des communications du partenaire. Vous recevrez toutes les informations en temps et lieux.



Par où commencer?

Assurances

Regarder la « <u>Capsule: les assurances pour un séjour à l'étranger</u> »

Obtenir les autorisations d'entrée dans le pays d'accueil

- Passeport: Vérifier dès maintenant que la date de validité soit de plus de 6 mois après la date de fin de séjour.
- Permis de séjour si requis (visa ou autre): Vous adresser à l'ambassade ou au consulat du pays d'accueil – Informez-vous dès maintenant! N'attendez pas à la dernière minute.
- Liens pour les coordonnées des consulats sur notre site web – sous la section « Informations générales » de chaque établissement partenaire.
- Lorsque vous aurez obtenu les documents requis, envoyez une copie à vos proches.

Vaccins et tests médicaux

Vérifier si les exigences du pays visité et prévoir vos rendez-vous de vaccination à l'avance, au besoin.

Billet d'avion

Respecter les dates de séjour imposées, comme indiqué sur la lettre d'acceptation de HEC Montréal.

Logement

Différentes options à l'étranger

- Lire les conseils des anciens participants sur le site <u>Avis</u> des <u>Alumni</u>
- Résidences universitaires de l'établissement d'accueil, réservez tôt!
- Aide au logement de l'établissement d'accueil, communiquez avec l'établissement d'accueil si vous ne trouvez pas.
- Rechercher un logement par vous-même, c'est votre responsabilité!
 - Informez-vous de la législation du pays (ex: assurance obligatoire, colocation, etc.)

Logement à Montréal

- Sous-location ou location
- Annoncer votre logement sur HEC en ligne.





Visa/Permis – Étudiant étranger au Canada

En prévision de votre retour (au Canada):

- Vérifiez la date d'expiration de vos documents
 - Permis d'études
 - CAQ
 - Visa étudiant
- Vos documents pour le Canada doivent être valide durant tout le séjour à l'étranger, même si vous n'êtes pas sur le territoire (ceci détermine vos frais de scolarité à HEC Montréal).
- Si nécessaire, assurez-vous de renouvelez les documents.

Pour toutes questions à ce sujet, écrire à Marie-Eve Porlier, Conseillère règlementée en immigration pour les étudiants étrangers (Canada) : <u>exchange@hec.ca</u>



Financement







Bourses de mobilité

1. BOURSE D'EXCELLENCE – MONTANT VARIABLE

- Moyenne minimale requise autour de 3,5/4,3 (varie d'une année à l'autre).
- Automatique: Étudiants concernés seront contactés par courriel;

2. BOURSES DE PERSÉVÉRANCE

- Moyenne requise 3,2 à 3,5 (varie d'une année à l'autre).
- Automatique: Étudiants concernés seront contactés par courriel

3. BOURSE DE SOUTIEN FINANCIER SANS DÉPÔT

- Étudiants bénéficiaires de l'Aide Financière aux Études (AFE)
- Vous recevez une bourse automatiquement
- Cette bourse n'affecte pas les prestations d'AFE

4. BOURSE DE SOUTIEN FINANCIER AVEC DÉPÔT

- Non bénéficiaires de l'Aide Financière aux Études (non-AFE)
- Sur dépôt de candidature: Août Septembre

5. BOURSE POUR ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Sur dépôt de candidature: Août – Septembre

6. BOURSES DE DONATEURS PRIVÉS

Sur dépôt de candidature selon le donateur



Bourses – Attribution

Attribution des bourses

- Ouverture mi-août, surveillez vos courriels

Confirmation et versement

- Octobre: Confirmation aux étudiants
- Novembre : Virement automatique (formulaire transmis par courriel)

Information : <u>Coût du séjour à l'étranger</u> et <u>ressources financières</u>

Politique d'attribution

- Selon le type de bourses de mobilité, les étudiants admissibles seront contactés par courriel durant l'été (courriel envoyé miaoût)
- Règle sur le cumul des bourses:
 - Montant maximum de 5 000\$ pour une ou des bourses de mobilité
 - Non inclus dans la règle de cumul: bourse LOJIQ, bourse ambassadeur et toute autre bourse externe



Bourse Ambassadeur international

- Association des diplômés

Au retour de l'échange

Bourse de 1000\$

Critères d'évaluation

- Avoir respecté la charge de cours imposée par HEC Montréal
- Présenter un excellent dossier universitaire
- Faire preuve d'implication au sein de la communauté, des associations étudiantes ou autres à <u>destination</u>.

Date limite de dépôt de candidature

• Invitation par courriel après votre retour d'échange.

Prêts & AFE

Prêt HEC Montréal:

- Montant maximum de 5000\$
- Accessible à tous, sur demande.
- Faible taux d'intérêt : Taux d'escompte de la banque du Canada plus 1%.
- À rembourser 3 mois après la fin de votre programme d'études (capital et intérêts accumulés)
- Accessible rapidement : 5 jours ouvrables après la signature du contrat de prêt.

Aide financière aux études (AFE) du Gouvernement du Québec :

- Les bénéficiares le l'AFE demeurent admissibles selon les mêmes termes et aux mêmes conditions que si vous demeurez à HEC Montréal.
- Si vous êtes un étudiant ayant déclaré à l'AFE être resident chez les parents: Faire une demande de changement de statut via le formulaire <u>Statut de non-résident</u> à envoyer par courriel aux Services à la communauté étudiante (sae.afe@hec.ca)



Programme de soutien financier LOJIQ

ADMISSIBILITÉ

- Citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent
 - Être domicilié au Québec depuis au moins un an.
 - Détenir une carte RAMQ valide au moment du dépôt de la candidature et pour toute la durée du séjour.

DESTINATIONS: Toutes les destinations sauf le Canada.

PRESTATION: montant forfaitaire selon la destination.

• À titre indicatif, un étudiant en partance pour la France recevra 485\$

PROCESSUS

- 1. HEC envoie la liste des étudiants admissibles à LOJIQ.
- 2. Durant le trimestre d'automne : Envoi d'un courriel aux étudiants admissibles la semaine précédant l'ouverture du dépôt de candidature.
- 3. Création d'un compte en ligne par l'étudiant : Date à confirmer

Nombre limité de bourses : Premier arrivé, premier servi!



Sources d'information





Site web – Programme d'échanges internationaux

Présentation de la rencontre prédépart

Formulaires

Procuration générale

Pour donner accès à vos dossiers confidentiels à une personne de confiance

Garantie financière et/ou Prise en charge financière

Parfois demandée pour le visa ou par l'établissement d'accueil

Demande de statut de non-résident (AFE)

À remplir seulement si vous êtes un étudiant ayant un budget de résident chez vous parents.

Envoyer par courriel aux Services à la communauté étudiante (sae.afe@hec.ca)

Carte d'urgence

À imprimer et à avoir avec vous en tout temps

Site Web & Médias Sociaux

Aide-Mémoire

Pour l'organisation du séjour (avant, pendant, après)

<u>Préparation au séjour à l'étranger - Références</u>

- Visa/Permis
- Coordonnées des ambassades et des consulats
- Assurances
- Soins de santé des voyageurs
- Finance (banques, fiscalité)

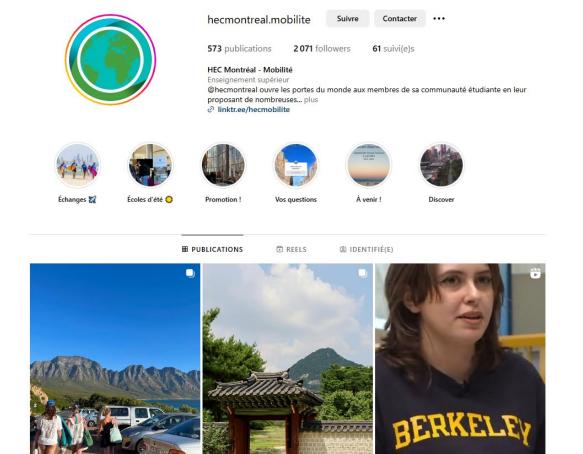
Médias sociaux

- Site web <u>Avis des</u>
 <u>Alumni</u>
- Instagram -<u>@hecmontreal.mo</u><u>bilite</u>

Partagez votre expérience sur Instagram



@hecmontreal.mobilite



Abonnez-vous!

Publiez vos photos!

Décrivez vos découvertes!

Taguez-nous!

Adaptation culturelle







Recommandations

Puisque personne n'est à l'abri d'un choc culturel, il est important de :

- S'informer sur le pays d'accueil
- Participer aux activités d'intégration de l'établissement d'accueil
- Éviter les comparaisons mais plutôt, reconnaître et accepter les différences.
- Être flexible pour faciliter l'adaptation à la culture locale et s'en imprégner.
- Rester en contacts avec sa famille et ses amis.

Que ce soit pendant votre séjour ou à votre retour, n'hésitez surtout pas à nous contacter!



Capsules à visionner

Le processus d'adaptation culturelle

Le choc culturel du retour

Gains liés à la participation au programme d'échanges



Responsabilités





Vos responsabilités

- Appropriez-vous votre projet de séjour d'études à l'étranger en faisant preuve de débrouillardise (démarches, résolution de problèmes., etc.)
- Effectuez rigoureusement les démarches reliées à votre échange.
- Respectez les dates d'échéance.
- Consultez vos boîtes courriel de HEC Montréal et de l'université d'accueil à tous les jours.
- Agissez comme digne représentant (ambassadeur) de HEC Montréal à l'étranger.
- Agissez comme personne-ressources au retour à HEC Montréal.

Risques à connaître

Risques à prévoir si vous faites les démarches pour obtenir le visa à la dernière minute:

- Arrivée après le début du semestre.
- Perdre le dépôt non-remboursable sur un loyer.
- Obligation de racheter un billet d'avion si le premier comportait des restrictions (non échangeable ou remboursable).
- Impossibilité de faire l'échange.
- Beaucoup trop de stress pour une situation évitable..

Désistement – Annulation du séjour d'échange

Contactez la mobilité étudiante dans les plus brefs délais.

Si le partenaire annule toute mobilité

- Annulation avec remboursement des frais de participation
- Aucun frais de désistement

Si vous annulez pour des motifs personnels

- Non-remboursement des frais de participation
- Frais de désistement additionnels 255,05\$



Soutien à l'international



WORLDWIDE REACH. HUMAN TOUCH.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le bien-être émotionnel de vos voyageurs est pris en compte dans nos services d'assistance avec SOS International.

Voyages entre différentes zones horaires (décalage horaire) Manque d'équilibre vie privée/professionnelle ou charge de travail importante.

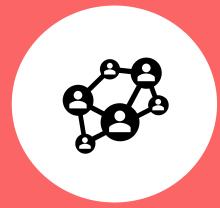
Mauvais sommeil et mauvaise alimentation

Isolement, éloignement du réseau de soutien ou de son foyen pendant trop longtemps









SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Proposé à travers tous les centre d'assistance d'International SOS de la même façon.

OPTIONS

Soutien par téléphone, téléconférence vidéo ou face-à-face.

PLAN THÉRAPEUTIQUE

5 séances par membre, par accident et par année sont prises en charge

L'application SOS International

À faire :

Déclarez votre activité à l'international.
 Cette étape est obligatoire.

2. Déclarez vos détails de déplacement et de voyage. Cette étape n'est pas obligatoire, mais **fortement** recommandée.

À télécharger :



105



Android

